

PROCES VERBAL COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

FONCTIONS	NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)
Présidente	Céline PEIGNE	x		
Vice-président	Baptiste SANTER	x		
Trésorier	Stéphane PEIGNE	x		
Secrétaire	Amandine BIDAS	x		
Membre de droit	Gérard COUSTEUR	x		
Membres	Alexandre DUMAS	x		
	Aurélien CHAFFIN		x	
	Carole NOEL	x		
	Eloïse HELLUY	x		
	Jean MLADINOVIC	x		
	Laura G. CHAFFIN		x	
	Michel DEMANGE			x

I. Installation de l'assemblée

Tour de table des personnes présentes et participants excusés.

II. Vote du règlement intérieur et des tarifs de location

Le règlement intérieur proposé comporte quelques modifications par rapport à celui de 2020 (règlement intérieur mis en place avant la mise en sommeil de la MJC de Barbas).

Y sont modifiés et ajoutés les points suivants :

- Une attestation d'assurance **responsabilité civile** sera demandée à la location de la salle.
- **Un état des lieux est effectué avant et après chaque location ainsi que les relevés de gaz et d'électricité qui sont à la charge du locataire.**

MJC de Barbas

- 📅 Date : 18/01/2023
- 🕒 Heure : 20h
- 🏠 Emplacement : MJC/MPT de Barbas

- Le locataire est responsable du matériel de la MJC dès la remise des clés.
- Respecter les locaux (propreté des sanitaires, **ne pas s'asseoir sur les radiateurs**).
- **Ne rien afficher sur les murs** (pas de Patafix ni de punaises).
- Utiliser les tableaux ou fils mis à disposition pour l'affichage et la décoration.
- Ne pas marcher sur les tables ou chariots.
- Toute la salle est non-fumeur.
- Ne pas jeter de mégots par terre. Merci d'utiliser des cendriers à l'extérieur de la salle.
- Laisser les tables en place, chaises retournées.
- Les déchets sont à récupérer par le locataire.
- Un forfait nettoyage de 40€ sera appliqué si la salle est jugée insuffisamment propre.
- Toute casse de vaisselle sera facturée (se référer à la grille tarifaire affichée dans la cuisine).

Une modification des tarifs de location ainsi que le montant de la caution demandée ont été soumises.

Location salle	
Membres	80€ (vaisselle incluse)
Adhérents	100€ (vaisselle incluse)
Habitants de Barbas	100€ + 20€ (vaisselle)
Habitants extérieurs	130€ + 20€ (vaisselle)
CAUTION	400€ (non encaissée)
Décès	
Habitants de Barbas	Gratuit pour verre de l'amitié
Habitants extérieurs	30€ (hors vaisselle)
Verre de l'amitié + repas Habitants extérieurs	80€ (vaisselle incluse)
Réunions sauf Mairie et MJC de Barbas	15€/½ journée

III. Vote du contrat de location

Un nouveau contrat de location a été voté et annexé à ce compte-rendu.

IV. Vote des tarifs de gaz et d'électricité

Les factures de gaz et d'électricité ont été demandées en amont à la secrétaire de Mairie afin de connaître les tarifs.

A été voté : le remboursement du gaz effectué à la mairie lors de son remplissage. Un relevé du compteur électrique sera effectué à chaque entrées et sorties de location de salle et tarifé au locataire en fonction du tarif en vigueur.

V. Modalités d'adhésion

L'adhésion à la MJC de Barbas reste ouverte à tous. Le tarif d'adhésion est maintenu à 10€/personne.

VI. Communication associée

Un article dans la gazette de la commune sera prochainement publié. Une communication spécifique auprès des habitants et alentours sera effectuée avant chaque évènements ainsi qu'une annonce dans le journal L'Est Républicain.

Un jeu concours sera également proposé à tous les habitants pour la confection du logo de la MJC.

VII. Calendrier prévisionnel des actions de l'année

Évènement	Date
Carnaval	Samedi 25 février
Chasse aux œufs	Samedi 08 avril
Bourse aux plantes	À programmer en mars
Soirée pizza-astronomie	À programmer en juin
Méchoui	À programmer fin aout
Halloween	Samedi 28 octobre
Nouvel An 2024	Dimanche 31 décembre